

Part en pour-cent des participant.es à la formation CAS de la FORDIF, selon le degré (volée 2020-2021)

Degré	CAS 2020-2021
Uniquement Primaire	38.3%
- Cycle 1	19.15%
- Cycle 2	19.15%
Uniquement Secondaire I / Cycle 3	16.65%
École obligatoire (cycles 1,2 et 3 ensemble)	5%
Secondaire II général	18.35%
Secondaire II professionnel	18.35%
Enseignement spécialisé	3.35%
Tertiaire⁽¹⁾	0%

CAS : Certificate of Advanced Studies.

FORDIF : Formation en Direction d'Institutions de Formation.

Note :

(1) Collaborateur ou collaboratrice pédagogique, enseignant.e spécialisé.e, inspecteur ou inspectrice.

Source : FORDIF – *Rapport d'activité de la FORDIF (2021)*, <http://www.fordif.ch/structure-et-organisation/rapports-dactivites/> (consulté le 2.06.2022).

Réalisation du tableau : Institut de recherche et documentation pédagogique (2022).